

Les caméras sont reliées à un écran placé à la mairie, qui permet de les centraliser et de stocker les enregistrements.
P.-M. S.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI
pmsantucci@corsematin.com

Pour un système complet de vidéosurveillance, il aura fallu déboursier 98 000 €. Une somme importante pour une petite commune mais à la hauteur de l'implication des élus d'Aleria à lutter contre les actes d'incivisme. Non-respect des bacs à ordures ménagères, dégradation du mobilier urbain, vol... les territoires ruraux ne sont plus les privilégiés qu'ils étaient il y a encore quelques années. Un exemple résume bien la situation. Seulement quelques semaines après l'installation du mobilier urbain et des jeux pour enfants sur la place de la Liberté, en plein centre-ville, ces derniers ont été cassés, provoquant l'ire des habitants et des élus.

Des premières caméras ont donc été placées aux points d'apport volontaire des déchets. « C'est un fléau, indique Dumè Luciani, le premier adjoint. Il fallait agir parce que pour quelques personnes mal intentionnées, c'est toute une population qui trinque. C'est sale, ça pose aussi un problème de salubrité publique. Ça attire les rats, les chats errants, etc. »

Frais supplémentaires

La mairie avait d'abord réalisé un test en plaçant une caméra sur un local à poubelles. « Et on s'est aperçu qu'il restait propre, c'est ce qui nous a confortés dans la volonté d'utiliser ces moyens de dissuasion », renchérit l'élu.

En tout, vingt-six caméras, dispersées aux quatre coins de la commune, hameaux compris. « Elles sont toutes connectées à un système cen-

tral installé dans la mairie, détaille Dumè Luciani. Tout est enregistré. Quand un employé constate une décharge sauvage ou tout autre chose qui n'a rien à faire dans un point d'apport volontaire, il nous prévient. Nous identifions la personne et nous lui donnons un premier avertissement. S'il recommence, c'est une amende. »

Si le but était de sécuriser

« Certaines personnes ne respectent rien. Cela ne pouvait plus durer »

la population, l'installation des caméras revêt une autre mission. « Elle participe au confort des employés, confie-t-il. Les habitants s'en prennent à eux quand c'est sale. Ils sont critiqués en permanence alors qu'ils font leur travail correctement. Mais certaines personnes ne respectent rien. Cela ne pouvait plus durer. »

L'investissement est

conséquent mais la commune n'a participé qu'à hauteur de 20 %.

Le reste a été financé par la Collectivité de Corse et l'État. « Nous ferons un premier bilan dans les prochains mois, mais déjà, nous constatons une amélioration puisque les points d'apport volontaire restent propres », conclut Dumè Luciani.



Aleria se dote d'un système complet de vidéosurveillance

La municipalité a installé un système de vidéosurveillance composé de vingt-six caméras disposées aux quatre coins de la commune. Le but : lutter contre un incivisme grandissant aux points d'apport volontaire des déchets



Les incivilités se concentrent sur les points d'apport volontaire. Doc CM